

Cirse des marais

Cirsium palustre (L.) Scop.



© CBNB, T. Bousquet

FAMILLE : Asteraceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Cirse des marais
Bâton du diable

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte

TAILLE : (30-)50-120(-250) cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Octobre

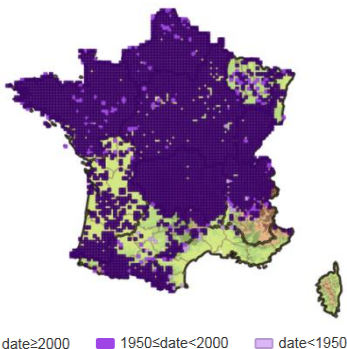
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <https://siflore.fcbn.fr>, consulté le 20/10/2020

■ date≥2000 ■ 1950≤date<2000 ■ date<1950

© CBNB, E. Burguin

Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée, simple ou peu ramifiée, munie d'une aile épineuse sur toute sa longueur

Système racinaire : Souche à racine fibreuse

Feuilles : Feuilles découpées sur environ la moitié de leur largeur, terminées par de longues épines sur les bords

Inflorescence : 5-20 capitules sessiles agglomérés en haut de la tige

Fleurs : Fleurs toutes tubulées, de 15-25 cm de diamètre

Fruits : Akènes à longue aigrette blanche à poils plumeux



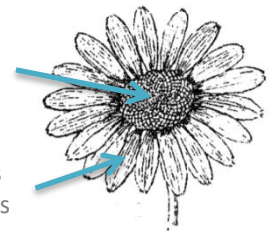
© CBNB, E. Burguin

Feuilles et capitule de *Cirsium palustre*



Fleurs tubulées

Fleurs ligulées



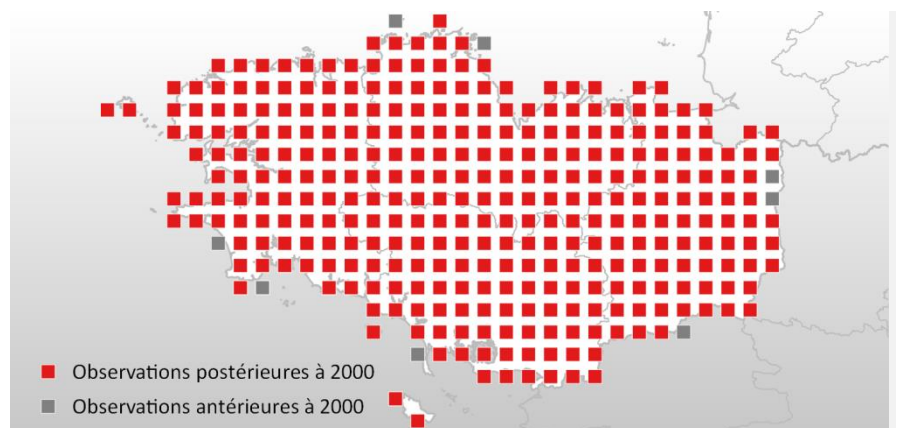
Exemple de capitule

© Dessins : Flore de Coste

Milieu de vie

Pionnière au sein des prairies humides et marécageuses. Egalement au bord des fossés et au sein des lisières et coupes des forêts fraîches.

Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000
■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](https://eCalluna.fcbn.fr)



Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Cirsium* que l'on retrouve en zone humide en Bretagne, notamment le Cirse filipendule (*Cirsium filipendulum* Lange) et le Cirse des anglais (*Cirsium dissectum* (L.) Hill).

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.	<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill	<i>Cirsium filipendulum</i> Lange
Découpage des feuilles	Pennatifides (découpage env. 50% largeur) à segments terminés par une longue épine	Dentées à lobées (découpage < 50% largeur) à bords faiblement épineux	Pennatifides-partites (découpage ≥ 50% largeur) à bords faiblement épineux
Insertion des feuilles caulinaires	Longuement décurrentes (aile épineuse sur toute la longueur de la tige)	Un peu embrassantes (tige non ailée)	Demi-embrassantes formant des oreillettes autour de la tige (tige non ailée)
Capitules	Agglomérés par 5-20 capitules sessiles en haut de la tige	Généralement solitaire (rarement jusqu'à 3)	Souvent 2-4 très écartés
Largeur du capitule	1-1,5(-2) cm	1,5-2,5(-3) cm	1,5-2,5(-3) cm
Involucre	Ovoïde (non déprimé en-dessous)	Ovoïde (non déprimé en-dessous)	Ovoïde (non ou peu déprimé en dessous)
Bractées	Les externes contractées en mucron épineux	Lancéolées-linéaires et aiguës mais non épineuses	Les externes linéaires, longuement atténuées en pointe



Cirsium palustre



Cirsium dissectum



Cirsium filipendulum